



Assemblée générale

Quarante-neuvième session

Première Commission

11^e séance

Vendredi 28 octobre 1994, à 10 heures
New York

Documents officiels

Président : M. Valencia Rodríguez (Équateur)

La séance est ouverte à 10 h 15.

Célébration de la Semaine du désarmement

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : En célébrant la Semaine du désarmement, qui commence le 25 octobre 1994 à cette séance d'aujourd'hui, la Première Commission perpétue une tradition établie par l'Assemblée générale à sa première session extraordinaire consacrée au désarmement.

J'ai le plaisir et l'honneur de souhaiter chaleureusement la bienvenue à S. E. M. Amara Essy, Président de l'Assemblée générale pendant sa quarante-neuvième session. Au nom de tous les membres de la Première Commission et en mon nom personnel, je félicite à nouveau l'Ambassadeur Essy de son élection à la présidence de l'Assemblée générale, mais aussi pour ses qualités diplomatiques reconnues et la grande efficacité avec laquelle il s'acquitte des hautes responsabilités qui lui ont été confiées.

J'ai aussi le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à M. Marrack Goulding, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, à cette séance spéciale de la Première Commission.

En ma qualité de Président de la Première Commission, je commencerai par faire une brève déclaration en cette occasion spéciale.

L'Assemblée générale a proclamé la semaine qui commence le jour anniversaire de la fondation de l'Organisation des Nations Unies semaine consacrée à la promotion des objectifs du désarmement. Cette proclamation constitue un appel permanent adressé à tous les êtres humains, gouvernants comme gouvernés, pour qu'ils réfléchissent aux répercussions de la course aux armements sur l'humanité et pour qu'ils s'emploient de toute urgence à mobiliser ressources et énergies afin de réaliser les nobles objectifs du désarmement pour lesquels luttent les Nations Unies.

Nous devons reconnaître que ces derniers temps, principalement à la suite des grandes transformations politiques, sociales et économiques qui se sont produites dans le monde, d'importants progrès ont été faits. Mais il est vrai aussi qu'il reste encore beaucoup à faire pour que l'objectif du désarmement devienne une réalité. C'est la raison pour laquelle, à l'occasion de la Semaine du désarmement, nous devons réitérer notre appel pour que l'on poursuive les efforts à cette fin.

La préoccupation majeure qui doit nous faire tous redoubler d'efforts, c'est le désarmement nucléaire. Si, pour le moment, les nuages qui menaçaient la Terre se sont dissipés, éliminer la menace d'une catastrophe nucléaire reste la priorité principale pour les États qui possèdent des armes nucléaires comme pour ceux qui n'en possèdent pas.

Dans ce contexte, la prorogation du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et la Conférence de 1995 sont importantes, car les mesures qui seront adoptées à cet égard permettront largement de déterminer si le monde est apte à entrer dans une ère où règneront une stabilité et une sécurité internationales plus grandes. Il en va de même des efforts visant l'interdiction complète et vérifiable des essais nucléaires. Il convient de souligner et d'encourager les travaux que mène à cet égard la Conférence du désarmement, dont l'élargissement doit refléter la situation actuelle du monde.

La même énergie et la même volonté doivent s'appliquer pour ce qui est de mettre fin à la prolifération des armes de destruction massive. Les Conventions sur l'interdiction des armes biologiques et des armes chimiques sont des mécanismes appropriés dont l'entrée en vigueur et l'application permettront de renforcer la confiance et la sécurité.

De même, la fin de la prolifération des armes classiques doit continuer de susciter l'intérêt de chacun des membres. Il importe de rappeler que ce sont ces armes qui sont utilisées dans les principaux conflits armés qui provoquent actuellement dans de nombreuses régions du monde tant de pertes humaines, de détresse et de souffrances. Il convient donc d'adopter des mesures urgentes pour éviter ces tragédies. Il faut aussi accroître la franchise et la transparence en matière d'armes classiques et mettre fin à la propagation et au trafic de ces armes.

Il a été signalé avec juste raison que l'objectif de cette Semaine du désarmement doit être de susciter l'attention internationale et de mobiliser la conscience de tous les peuples, grands et petits, afin de constituer un front unique commun en faveur du désarmement général et complet. En même temps, il faut renforcer les activités des organismes multilatéraux, tant régionaux que mondiaux, qui sont responsables des travaux liés au désarmement. Les institutions gouvernementales comme les organisations non gouvernementales ont un rôle essentiel à jouer dans ce domaine.

Je lance un appel urgent afin que les uns et les autres agissent en tant que garants fidèles et vigilants de l'application des résolutions de l'Assemblée générale, car ces résolutions doivent devenir le credo de la lutte en faveur du désarmement afin que les ressources ainsi libérées puissent servir à atténuer les souffrances que provoquent le retard économique et social, la misère, les maladies et l'ignorance.

Les médias doivent jouer un rôle fondamental dans cette campagne. J'ai la certitude qu'ils répondront avec célérité et sincérité à l'appel urgent que leur lance l'humanité.

J'ai maintenant l'honneur et le plaisir de donner la parole au Président de l'Assemblée générale, S. E. M. Amara Essy.

M. Essy (Côte d'Ivoire), Président de l'Assemblée générale : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, des paroles aimables et des félicitations que vous m'avez adressées et auxquelles je suis très sensible. Permettez-moi de saisir cette occasion pour vous présenter, ainsi qu'à l'ensemble des délégations de la Première Commission, mes vœux les meilleurs afin que cette session soit constructive et fructueuse.

Chaque année, le Président de l'Assemblée générale se joint à la Commission pour célébrer la Semaine du désarmement. Si je le fais aujourd'hui, à l'instar de mes prédécesseurs, c'est assurément parce que je suis profondément conscient de la priorité élevée que l'Assemblée générale a traditionnellement accordée aux questions relatives au désarmement. En effet, c'est du désarmement que dépend en dernier ressort la survie future de notre planète.

Nous avons assisté cette dernière année à un changement radical du climat politique mondial. Pendant des décennies, les négociations ont été menées dans le cadre de ce qu'il convient d'appeler le syndrome de la guerre froide. La communauté internationale s'était habituée à cette relation conflictuelle et était parvenue à aller de l'avant malgré les tensions inhérentes à l'époque. Il était donc possible d'avancer à grands pas dans la voie que nous nous sommes tracée pour atteindre l'objectif ultime qu'est le désarmement général et complet en se dotant d'un solide système d'accords multilatéraux mondiaux et d'importants accords régionaux et bilatéraux.

Nous ne sommes plus en proie aux affres de la guerre froide. De nos jours, nous craignons beaucoup moins qu'autrefois que notre existence soit réduite à néant par la simple pression d'un bouton. Le monde dans lequel nous vivons reste néanmoins très dangereux, car si l'environnement de sécurité internationale a effectivement changé et si de nouvelles perspectives s'ouvrent ainsi en faveur du désarmement, on a assisté parallèlement à l'apparition de nouveaux défis d'une grande complexité, auxquels la communauté internationale doit désormais faire face. Les efforts menés pour favoriser

«l'établissement et le maintien de la paix et de la sécurité internationales en ne détournant vers les armements que le minimum des ressources humaines et économiques du monde»,

et ceci conformément à la Charte des Nations Unies, demeurent tout aussi valables et pertinents aujourd'hui qu'il y a 49 ans lorsque la Charte a été rédigée.

Chacun sait que les clivages nets qui caractérisaient la guerre froide ont fait place à une grande diversité de problèmes et à un système de relations politiques internationales plus complexe et instable. Les conflits ethniques et le nationalisme militant font peser de nouvelles menaces sur la paix internationale. Toute une série de forces, jusque-là réprimées, se sont déchaînées, allumant sur toute la planète des foyers de violence et d'agression. Des centaines de milliers d'êtres humains ont péri lorsque, pour régler les conflits, il a été fait appel aux armes les plus diverses — de l'armement classique de pointe à la simple machette.

Il faut que cet état de choses cesse. Les représentants à la Première Commission sont chargés d'une double mission. En premier lieu, il leur incombe de s'employer effectivement à consolider les acquis de la période de la guerre froide. Dans le même temps, ils doivent trouver les moyens de faire face aux nouveaux défis que posent la formulation de nouvelles politiques de désarmement et la mise au point de méthodes novatrices et d'approches communes permettant de renforcer la stabilité et la confiance mutuelle à un niveau d'armements aussi peu élevé que possible.

En avril 1995, les États parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) se réuniront pour passer en revue le Traité et en examiner la reconduction. Malgré toutes ses imperfections, ce traité a contribué de façon décisive à prévenir la prolifération des armes nucléaires ces 25 dernières années. Une chance s'ouvre à la Commission d'explorer une approche commune qui permettrait de sauvegarder l'un des piliers de la sécurité internationale. J'invite instamment la Commission à s'efforcer de faire régner un climat de bonne volonté au cours des mois à venir, et plus particulièrement lors de ses délibérations.

De même, la résolution que l'Assemblée générale a adoptée l'année dernière pour inviter tous les États à appuyer la négociation multilatérale menée en vue d'un traité d'interdiction complète des essais nucléaires a donné lieu cette année, dans le cadre de la Conférence du désarmement, à un effort concerté en vue de l'élaboration d'un traité universel, multilatéral et effectivement vérifiable.

Il ne fait aucun doute que l'ampleur des progrès réalisés témoigne du sérieux des négociations tenues au sein de la Commission du désarmement. Quel que soit le voyage qu'on entreprenne, il y a toujours une première étape à franchir : selon moi, la communauté internationale a déjà franchi cette étape et avance dans la bonne direction.

L'autre importante initiative concerne l'interdiction de la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires. Comme le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies l'a fait observer dans son rapport sur l'activité de l'Organisation et dans le discours qu'il a prononcé devant la Première Commission la semaine dernière, ce traité constituera un élément important de l'effort mondial en faveur du désarmement.

Si notre souci et notre volonté de mettre un terme à la prolifération des armements nucléaires et d'interdire ces armes sont toujours aussi résolus, nous ne devons pas négliger pour autant les autres armes de destruction massive. Je me félicite donc que la Commission préparatoire de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques prenne actuellement des dispositions pour assurer l'application de la Convention sur les armes chimiques. Cette convention — traité multilatéral portant interdiction de toute une catégorie d'armes de destruction massive — a été laborieusement négociée 10 années durant. Son entrée en vigueur l'année prochaine est des plus attendue.

Dans une autre catégorie d'armements tout aussi dangereux, on s'attache également à mettre au point et à évaluer un dispositif de vérification applicable à la Convention sur les armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines. L'aboutissement de ces efforts renforcerait sans nul doute l'efficacité du nouveau régime.

Nous savons tous fort bien que la prolifération des armes classiques et l'effet particulièrement déstabilisant que peuvent avoir sur la sécurité régionale et sous-régionale les transferts d'armes de ce type deviennent des problèmes de plus en plus préoccupants. Nous n'avons vu que trop clairement ce qui arrive lorsque l'on ne fait rien pour endiguer les mouvements non contrôlés d'armes classiques. Il est indubitable que le pouvoir destructeur potentiel de ces armes a de graves répercussions sur la paix et la sécurité internationales.

Le Registre des armes classiques des Nations Unies, qui favorise la franchise et la transparence, est l'un des moyens par lesquels les États Membres pourraient promou-

voir la confiance dans le comportement militaire de chacun, contribuant ainsi à réduire le risque de malentendus dangereux.

Parallèlement à ces mesures mondiales, il convient d'encourager les dispositifs régionaux qui sont actuellement mis en place dans des régions comme l'Amérique latine et les Caraïbes, où le processus de renforcement du régime de dénucléarisation militaire établi par le Traité de Tlatelolco a continué de progresser rapidement cette année, et en Afrique, où un projet de traité relatif à la création d'une zone exempte d'armes nucléaires fait actuellement l'objet d'une dernière mise au point.

Il s'agit là de mesures qui font partie d'un tout. L'ordre du jour de la Première Commission comprend 22 points. Faute de temps, je n'en ai évoqué qu'un très petit nombre. Je tiens toutefois à souligner l'importance et la portée de chacun de ces points, car ils s'inscrivent tous dans le cadre de l'effort de désarmement à l'échelon international et méritent toute notre attention. À l'aube de cette ère nouvelle, la diplomatie du désarmement doit revêtir un caractère concret et réaliste, tenant compte de la nouvelle donne internationale.

Je souhaite à nouveau que les travaux de la Commission soient fructueux au cours de cette quarante-neuvième session.

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : Je remercie le Président de l'Assemblée générale, M. Amara Essy, de son importante déclaration. En outre, je le remercie, et je remercie de même M. Marrack Goulding, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques, d'avoir participé à cette séance extraordinaire de la Commission du désarmement et de la sécurité internationale (Première Commission) consacrée à la célébration de la Semaine du désarmement.

Organisation des travaux

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : Les représentants se souviendront que la Commission, à sa 3e séance officielle tenue le mercredi 26 octobre 1994, a décidé, à la demande de plusieurs délégations, de reporter au lundi 31 octobre à 18 heures la date limite pour la présentation des projets de résolution relatifs à tous les points de l'ordre du jour, afin de permettre aux délégations d'achever leurs consultations en cours au sujet de divers textes.

Les représentants se souviendront également que j'ai indiqué à cette séance officielle qu'une décision sur le report de cette date limite devait être prise lors d'une séance officielle de la Commission. Je me permets donc de proposer que la Commission décide de reporter du jeudi 27 octobre au lundi 31 octobre à 18 heures cette date limite pour la présentation des projets de résolution sur les points de l'ordre du jour relatifs au désarmement. S'il n'y a pas d'objection, je considérerai que la Commission accepte la proposition que je viens de formuler.

Il en est ainsi décidé.

Le Président (*interprétation de l'espagnol*) : À ce sujet, j'aimerais également demander à toutes les délégations de soumettre au Secrétariat leurs projets de résolution, notamment ceux qui comportent des incidences financières, afin qu'ils puissent être traités le plus rapidement possible. Plus tôt ces projets de résolution seront soumis, plus tôt évidemment les travaux de la Commission pourront être terminés. Cela permettra aussi aux membres de la Commission d'achever leurs consultations relatives à ces projets et de formuler leurs observations, le cas échéant, lorsque la Commission les examinera.

La séance est levée à 10 h 40.